



COVATI  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES VALLEES DE LA TILLE ET DE L'IGNON

# DEMANDE DE SUBVENTION ANNÉE 2023

**Dossier à déposer avant le 3 février 2023**

Possibilité d'utiliser le formulaire : N°12156 en lieu et place de ce présent document.  
[https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_12156.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12156.do)

## **Demande de subvention de fonctionnement, joindre :**

- le formulaire ci-après (page 2 à 4) ;
- un RIB ;
- une copie du compte-rendu signé de la dernière Assemblée Générale (AG) ;
- annexe 1 complétée et signée par le vérificateur aux comptes de l'association ou les états financiers approuvés en AG ;
- annexe 2 complétée ou un état prévisionnel équivalent préparé par vos soins.

## **Demande de subvention exceptionnelle :**

- joindre la page 2 du formulaire ci-joint ;
- établir sur papier libre un descriptif de l'action / du projet (animation, investissement...) faisant l'objet d'une demande exceptionnelle de financement ;
- joindre un budget prévisionnel relatif à l'action (fournir des pièces justificatives (telles que devis). Penser à inclure le listing de matériels, salles, personnels de la collectivité qui peuvent éventuellement être mis à disposition pour la réalisation de votre animation (modèle annexe 2 ou cerfa 12156) ;
- dans les 3 mois suivant l'action, transmettre un bilan financier et technique de l'opération ayant été réalisée grâce aux subventions exceptionnelles.

## **Rappel :**

Les associations bénéficiant d'un accompagnement financier, humain ou logistique doivent indiquer le soutien de la COVATI dans leurs supports de communications (Site Internet, page Facebook, article dans des journaux tels que Le Bien Public...).

## 1 - ASSOCIATION

- intitulé :
- siège social :
- N° SIREN (obligatoire) :

*le n° SIREN/SIRET est gratuit sur simple demande d'immatriculation à la direction régionale de l'Insee. Plus d'information sur : [vosdroits.service-public.fr/associations/F1926.xhtml](https://vosdroits.service-public.fr/associations/F1926.xhtml)*

- objet :
- composition du bureau (Nom + mail ou téléphone):
  - > Président :
  - > Vice-Président :
  - > Secrétaire :
  - > Trésorier :

## 2 - MONTANT INDIVIDUEL DES PARTICIPATIONS DES MEMBRES ACTIFS (joindre un état des tarifs, si vous n'avez pas assez de place)

- assurance - licence :
- frais de cours :
- cotisations :
- divers :

## 3 - NOMBRE DE SALARIÉS EN ETP (ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN)

## 4 - MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITÉE SUR LE BUDGET 2023 (en €)



## **7 - PROGRAMME ENVISAGÉ POUR L'EXERCICE 2023 (OU 2022-2023)**

- effort en faveur du maintien et du développement des activités, de l'amélioration de la gestion, de l'animation et de la formation :

- effort particulier en faveur des jeunes :

Fait à :

le :

Le Président,

# ANNEXE 1 -

## DERNIER COMPTE-RENDU FINANCIÉ APPROUVÉ EN AG COMPTE DE RÉSULTAT DU AU (PRÉCISER LA PÉRIODE)

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
<b><u>Fonctionnement</u></b>		<b><u>Cotisations</u></b>	
Frais de personnel (charges comprises)		Membres actifs	
Financement d'activités (formation, stages...)		Membres honoraires	
Licences et engagements		Membres bienfaiteurs	
Cotisations fédérales ou autres		<b><u>Subventions</u></b>	
Frais d'organisation des fêtes		Commune	
Frais de réception		Conseil Départemental de la Côte-d'Or	
Transports et déplacements		Autres communes (à préciser)	
Documentation, publicité		Autres subventions	
Frais généraux (bureau)		<b><u>Autres ressources</u></b>	
Loyers et charges locatives		Produits des fêtes, entrées, tombolas, boissons...	
Impôts et taxes		Licences et engagements	
Frais financiers (remboursement de prêts)		Produits financiers (intérêts)	
Assurances		Dons divers	
Divers (à préciser)		Divers (à préciser)	
<b>BENEFICE</b>		<b>PERTE</b>	
<b>TOTAL (A)</b>		<b>TOTAL (B)</b>	
<b>CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE</b>			
MISE À DISPOSITION GRATUITE (lister le matériel, les bâtiments et le personnel mis gratuitement à disposition)			
BÉNÉVOLAT nombre d'heures non rémunérées consacrées au fonctionnement de l'association * taux horaire (exemple SMIC pour une tâche simple) + frais non remboursés			

<b>Niveau de trésorerie : comptes courants, épargnes</b> (apparaissant sur les relevés de banque) <b>et de la caisse en fin d'exercice comptable</b>	
---	--

Résultat (B) – (A) = (C) :

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le Trésorier (nom et signature),

# SUIVI DES RÉSULTATS

## ANNEXE 2 - PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 2023 (ou 2022/2023)

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
<b><u>Fonctionnement</u></b>		<b><u>Cotisations</u></b>	
Frais de personnel (charges comprises)		Membres actifs	
Financement d'activités (formation, stages...)		Membres honoraires	
Licences et engagements		Membres bienfaiteurs	
Cotisations fédérales ou autres		<b><u>Subventions</u></b>	
Frais d'organisation des fêtes		Commune	
Frais de réception		Conseil Départemental de la Côte-d'Or	
Transports et déplacements		Autres communes (à préciser)	
Documentation, publicité		Autres subventions	
Frais généraux (bureau)		<b><u>Autres ressources</u></b>	
Loyers et charges locatives		Produits des fêtes, entrées, tombolas, boissons...	
Impôts et taxes		Licences et engagements	
Frais financiers (remboursement de prêts)		Produits financiers (intérêts)	
Assurances		Dons divers	
Divers (à préciser)		Divers (à préciser)	
		<b><u>Utilisation des réserves de l'association</u></b>	
<b>TOTAL DES DÉPENSES (A)</b>		<b>TOTAL DES RECETTES (B)</b>	
<b>CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE</b>			
MISE À DISPOSITION GRATUITE (lister le matériel, les bâtiments et le personnel mis gratuitement à disposition)			
BÉNÉVOLAT nombre d'heures non rémunérées consacrées au fonctionnement de l'association * taux horaire (exemple SMIC pour une tâche simple) + frais non remboursés			

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le Trésorier (nom et signature),